

► Zoom sur les principales décisions du dernier Conseil

Finances, urbanisme, ressources humaines, travaux, etc., le Conseil municipal qui se réunit environ toutes les six semaines vote les décisions indispensables au bon fonctionnement des services ; dans sa séance du 8 février dernier, deux délibérations notables ont été prises.



Adhésion aux "Chèques culture"



Le Conseil municipal vient d'approuver l'adhésion au dispositif "Chèque culture" qui sera effectif dès la prochaine saison culturelle. L'objectif de ce dispositif régional est de faciliter l'accès des jeunes franciliens à la culture. Le public, en plus des lycéens et apprentis scolarisés dans la région, est élargi aux jeunes de 15 à 25 ans, déscolarisés, en formation professionnelle ou suivis par une structure comme la mission locale. En somme, le Chèque culture s'utilise comme une contremarque. Il s'échange contre un réel billet de spectacle. Pour en bénéficier, il faut acheter un chéquier (15 €) contenant 8 chèques culture :

- 2 chèques spectacle vivant
- 1 chèque cinéma art et essai
- 1 chèque livre d'une valeur de 8 €
- 1 chèque exposition (+1 accompagnateur)
- 1 chèque patrimoine (+1 accompagnateur)

À Montrouge, tous les spectacles ne sont pas concernés. La sélection s'établit en fonction des tarifs et du public visé. Pour connaître les spectacles accessibles par Chèque culture, il suffit de consulter le Guide des Spectacles Chèque culture publié par la région Ile-

de-France et, dès la saison prochaine, les supports promotionnels de la Ville qui porteront la mention « Lycéens, apprentis : vous pouvez utiliser le Chèque Culture Région Ile-de-France. Renseignements : 01 41 850 890 ». Pour en savoir plus : www.chequculture.iledefrance.fr

Le Conservatoire Raoul Pugno



Les élus ont voté le 8 février dernier la nouvelle dénomination du Conservatoire. Il s'agit désormais du Conservatoire Raoul Pugno, dont l'inauguration par la Municipalité s'est déroulée le 22 mars. Natif de Montrouge, Raoul Pugno fut un pianiste virtuose de renommée internationale. À 6 ans, il donne un récital à l'Hôtel de Ville de Paris et entre au Conservatoire à 13 ans. Il y obtient le 1^{er} prix de piano (1866), d'harmonie et de solfège (1867), d'orgue et de fugue (1868). Il enseigne ensuite au Conservatoire de Paris. Il formera un duo remarquable avec Eugène Ysaye, le violoniste. Ils joueront dans les plus grandes salles et pour les plus grands (Londres, Moscou, Saint-Petersbourg...). Raoul Pugno composera notamment l'Oratorio, "la résurrection

de Lazare". Il accompagna à la fin de sa vie, son élève, Nadia Boulanger. ■



La prochaine séance publique du Conseil municipal aura lieu le mardi 10 mai à 20h à l'Hôtel de Ville.

Vous retrouverez les délibérations prises le mercredi 29 mars dans le Montrouge magazine de juin. Tous les comptes rendus analytiques des Conseils municipaux sont disponibles sur www.ville-montrouge.fr. ■